

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône-et-Loire



CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

CE1

2021-2022







École Vivant Denon, Chalon-sur-Saône

Un parcours en **horaires aménagés musique** est proposé du CE1 au CM2 à l'école Vivant Denon, rue de Thiard, à Chalon-sur-Saône. (CHAM)

Scolarité

- Les élèves sont scolarisés à plein temps à l'école Vivant Denon où ils suivent l'enseignement général et une partie de l'éducation musicale.
- La formation musicale et la pratique instrumentale sont dispensées par les professeurs du conservatoire, à l'école et au conservatoire.
- Si besoin, une réorientation de l'élève peut être envisagée chaque fin d'année scolaire par la famille ou par l'équipe enseignante.
- L'enseignement est gratuit à l'école et au conservatoire. Pour les CHAM, seul reste à la charge de la famille la location ou l'achat d'un instrument et de ses accessoires.
- Une priorité au service de restauration scolaire de l'école Vivant Denon est accordée à tous les élèves des CHAM.

Admission

- Les élèves sont admis en CE1 CHAM dans la limite des places disponibles (26) après évaluation de leurs aptitudes au chant, au rythme, à l'écoute, à la concentration et à l'attention.
- L'inscription aux évaluations se fait dans l'école fréquentée actuellement par l'élève.
- Les séances d'évaluations se dérouleront entre le 27 et le 30 avril 2021 à l'école Vivant Denon où les parents des candidats devront conduire et venir chercher leur enfant.
- Si l'évolution de la crise sanitaire ne permettait pas d'organiser les évaluations en présentiel, le protocole exceptionnel mis en place en 2020 serait reconduit : étude des dossiers de candidature des élèves, tels qu'ils ont été rédigés par leurs familles et leurs enseignants.

IMPORTANT

L'accès à la musique suppose un engagement de l'enfant, une pratique musicale assidue, la participation à des auditions, à des concerts, parfois hors temps scolaire. C'est dire qu'elle implique aussi l'engagement des parents.

Renseignements complémentaires

- École Vivant Denon : 43 rue de Thiard, Chalon sur Saône tél : 03 85 48 29 75
- Inspection de l'Éducation Nationale Chalon II, 7 rue de la Providence Chalon tél : 03 85 90 94 25
- Conservatoire de musique et de danse, 1 rue Olivier Messiaen tél : 03 85 42 42 65
- Mairie de Chalon-sur-Saône, service Éducation tél : 03 85 90 51 42

Candidature au CE1 CHAM







École Vivant Denon, Chalon/Saône

Coupon-réponse des parents à retourner à l'école que fréquente l'enfant avant le 20 mars 2021

Nous, soussignés			
Adresse			
Mail			
Parents de l'enfant NOM Prénom Prénom			
né(e) le			
Scolarisé(e) à l'école			
Classe actuelle			
OUI . Nous souhaitons qu'il/elle participe à l'évaluation en vue de son inscription év aménagés musique de l'école Vivant Denon à Chalon-sur-Saône.	entue/	lle en C	CE1 à horaires
Notre avis sur ses motivations pour une inscription en CHAM :			
Le Signature des parents :			
Le Signature des parents .			
A renseigner par les enseignants des élèves candidats avant	trans	missi	on à l'IEN
Nom et adresse de l'école			
Téléphone de l'école 03 85			
·			
NOM Prénom de l'enseignant			
Observations de l'enseignant de la classe de CP fréquentée par le candidat	t, dans	s le ca	dre des activités
ordinaires de l'école :			
L'élève en classe :	Oui	Non	??? (Préciser)
Chante-t-il avec plaisir?			
Participe-t-il volontiers à des activités d'écoute musicale, de rythme ou de danse ? Semble-t-il intéressé par les pratiques artistiques et créatives ?			
Est-il attentif aux consignes collectives ?			
Est-il capable de soutenir une attention prolongée dans les activités quotidiennes ?			
Est-il bien organisé dans son travail scolaire?			
Avis de l'enseignant concernant les capacités de l'élève et ses motivations pour pour spécifique :	rsuivre	ce parc	cours scolaire
Fait à le Signature de	e l'ense	ignant :	: